



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION

ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET CADRE LÉGAL

2
JOURS

ÉVOLUTION DES POLITIQUES SOCIALES ET IMPACT SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'offre sociale et médico-sociale est en constante évolution. **Les changements qui en découlent dans l'exercice professionnel peuvent engendrer des tensions, des incompréhensions, voire des confusions**, et l'activité quotidienne ne laisse pas toujours le temps de **s'approprier le nouveau cadre législatif et réglementaire**.

L'agir professionnel demande de **donner du sens à ces changements**, d'évaluer l'impact des évolutions des politiques publiques sur le fonctionnement de l'établissement ou du service et de transformer les pratiques professionnelles en matière d'accompagnement des personnes accueillies.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Repérer l'esprit des lois concernant l'offre sociale et médico-sociale et leurs orientations majeures, au regard du contexte sociétal en mutation.
- Appréhender les évolutions législatives en fonction des problématiques spécifiques (enfance en danger, handicap, précarité, santé, logement, grand âge etc.) et des aspects transversaux de la législation.
- Identifier les impacts des évolutions du cadre légal sur la structuration des dispositifs de l'offre sociale et médico-sociale.
- Clarifier les missions, rôles et fonctions de chacun des acteurs (financeurs, direction, encadrement et professionnels) au regard des nouvelles orientations législatives et des organisations des services et établissements.
- Réinterroger les enjeux liés aux pratiques professionnelles.

CONTENUS

- » **Approche socio-historique des politiques sociales jusqu'à la loi de 2002** : points de repères, principes, évolutions des modalités de catégorisation des publics et de gestion des dispositifs, aux regards des mutations sociales et nouveaux phénomènes sociaux.
- » **Les évolutions législatives depuis la loi de 2002 et impact sur l'organisation des dispositifs** : réformes successives en fonction des secteurs (handicap, protection de l'enfance, dépendance, précarité, logement etc.), nouveaux enjeux et attentes des financeurs, nouveaux modes de gouvernance, nouvelles logiques associatives et financières, accélération des temporalités.
- » **Impacts des réformes sur l'offre d'accompagnement et les pratiques** : désinstitutionnalisation et virage inclusif, logique de parcours et approche par les besoins, bientraitance et démarche qualité, droits des usagers, accompagnement inclusif et autodétermination.
- » **Articulations et interdépendances** entre les actions professionnelles, les dispositifs et les politiques sociales.

2
 JOURS

LE CADRE LÉGAL DU SECRET PROFESSIONNEL ET LES MODALITÉS DU PARTAGE D'INFORMATIONS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Le secret professionnel a fait l'objet d'importantes évolutions légales. Entre la protection des personnes et la continuité de l'accompagnement, la responsabilité des professionnels est engagée tant en termes de confidentialité que de partage d'informations.

La formation a pour objet de **maîtriser les fondements du cadre légal**, **de délimiter leurs responsabilités** et de définir en conséquence les exigences de la confidentialité et les modalités de protection des données nominatives et de partage de l'information.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre juridique et législatif de la notion de secret et ses implications.
- Distinguer les notions de secret professionnel, secret partagé, discrétion professionnelle et confidentialité.
- Appréhender les principes de la levée du secret professionnel.
- Déterminer les éléments qui favorisent la circulation de l'information dans le respect de tous les acteurs.

CONTENUS

- » **Esprit des évolutions législatives et rappel historique du cadre légal** : loi 2002-2, loi du 26 janvier 2016 ; décrets du 20 juillet 2016.
- » **Notion de secret professionnel** : fondements, contours et limites ; délimitation du secret et distinction avec les notions de discrétion, de réserve et de confidentialité.
- » **Définition du secret professionnel** : les informations relevant du secret professionnel : le secret médical, informations protégées, oralité et écrits.
- » **Les professionnels soumis au secret professionnel** : par fonction et par mission, les différents professionnels concernés.
- » **Les révélations obligatoires** : le mandat judiciaire, la non-assistance à personnes en péril, signalements ; les qualifications de la révélation, les modalités de levée du secret professionnel et des différentes mesures d'enquête.
- » **Les différentes responsabilités encourues** : civiles, pénales et disciplinaires.
- » **Le secret dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire** : le partage d'informations à caractère secret et notion d'information utile.
- » **Le dossier de l'utilisateur, le dossier médical personnel** : les modalités d'accès.

2
 JOURS

DROITS ET OBLIGATIONS DES PERSONNES HÉBERGÉES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La loi du 2 janvier 2002 définit les droits des personnes hébergées en établissement et les dispositions garantissant ces droits. L'établissement et **ses professionnels n'en gardent pas moins la responsabilité d'en élaborer les modalités appropriées aux besoins de son public et au contexte de son accueil.**

Adressée conjointement à l'encadrement et à l'équipe pluridisciplinaire, la formation permettra **d'établir ou de renouveler ces modalités dans le contexte de leur exercice professionnel** afin d'en assurer l'efficacité et la pertinence.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les droits fondamentaux des personnes hébergées quel que soit le statut de l'établissement.
- Penser le respect du droit en tenant compte des nécessités de bon fonctionnement des établissements.
- Identifier les obligations des personnes relevant de l'Aide Sociale.
- Définir un positionnement institutionnel permettant de répondre aux situations de terrain tout en respectant le cadre législatif.
- Adapter et faire évoluer ses outils d'accompagnement et ses pratiques tout en se positionnant à partir du cadre juridique.

CONTENUS

- » L'accès à l'hébergement, les différents types d'établissements et leur cadre juridique.
- » L'accueil et l'entrée dans l'établissement, le droit à l'information et la recherche du consentement de la personne.
- » L'accès de la personne accueillie à son dossier.
- » De la libre adhésion au consentement éclairé.
- » Le contrat de séjour et le document individuel de prise en charge.
- » Les droits et libertés fondamentaux, la notion de bientraitance, le respect de la vie privée et la confidentialité.
- » Les obligations des personnes accueillies.
- » Les obligations et responsabilités de l'établissement et de son personnel : l'obligation de sécurité et de protection des personnes.
- » Les fins de la prise en charge et les procédures à respecter.
- » Le principe de continuité de l'hébergement, les motifs et les conditions de rupture ou de non-renouvellement des contrats.

2
 JOURS

DROIT ET CADRE LÉGAL EN PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La loi du 5 mars 2007 a réformé la protection juridique des majeurs, impliquant une évolution des pratiques professionnelles, qui s'est notamment traduite dans **la formation des mandataires**.

L'évolution du cadre légal concerne aussi l'ensemble des professionnels accompagnant les **personnes majeures vulnérables** dans le cadre de la loi 2024 renforçant leur autonomie.

Cette formation leur permettra **d'appréhender les orientations légales pour articuler leurs pratiques avec celles des mandataires**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances relatives aux dispositifs actuels de protection juridique des majeurs.
- Appréhender les évolutions législatives : la loi du 5 mars 2007 et la loi de 2024 et mesurer les conséquences de la réforme en général.
- Repérer les différents niveaux de responsabilité de chaque acteur dans la chaîne de traitement des dossiers.
- Identifier le champs de compétence du mandataire judiciaire et articuler son action au regard de son métier et de ses fonctions.

CONTENUS

- » **Esprit et économie de la réforme** : rappel historique du cadre légal de la protection juridique et présentation des lois de 2007 et 2024.
- » **L'évolution des différents régimes de protection juridique**
 Suppression de la curatelle pour prodigalité, intempérance et oisiveté, renforcement de protection des biens de la personne, participation du majeur protégé aux décisions, au réexamen périodique de la mesure.
 Mandat de protection future, mesure d'accompagnement judiciaire.
- » **Rôle et missions du juge des tutelles, rapports avec le juge des tutelles, rendu compte et surveillance des associations tutélaires**
 La saisine du juge des tutelles et le signalement au procureur.
 Les droits et obligations du majeur protégé et des familles.
 Les modalités d'ouverture des mesures.
- » **Dispositions du code de l'action sociale et des familles**
 La mesure d'accompagnement social personnalisé, caractéristiques et mise en oeuvre.
 Le rattachement des services de tutelle aux établissements médico-sociaux.

2
JOURS

ENJEUX ET IMPACTS DES RÉFORMES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Depuis 15 ans la protection de l'enfance a connu de fortes évolutions, clarifiant la mission, développant la prévention, spécifiant les niveaux d'intervention et les modalités d'accueil et d'accompagnement.

Là où était privilégié le lien de filiation, il faut maintenant **veiller à l'ensemble des besoins fondamentaux de l'enfant** et tout particulièrement à son besoin d'attachement sécurisé. Les réformes successives du 5 mars 2007, du 14 mars 2016 et la dernière de février 2022 ont ainsi fortement impacté les politiques départementales de protection de l'enfance.

Pour les professionnels de ce champ et leurs partenaires, une photographie grand angle **du nouveau cadre légal et de ses enjeux majeurs** est aujourd'hui nécessaire afin de **mieux situer leurs missions, pratiques et capacités d'action en protection de l'enfance** au regard de ces différentes évolutions.

Il s'agit de **proposer un cadre de réflexion** qui leur permettra de revenir sur les fondamentaux et ses effets sur les pratiques professionnelles et logiques de coopérations nécessaires.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les principales dispositions législatives des réformes de 2007, 2016 et 2022 et les changements majeurs qui en découlent.
- Repérer les enjeux et nouvelles pratiques professionnelles qu'elles génèrent.
- Connaître le dispositif de protection de l'enfance.
- Identifier les acteurs nationaux et départementaux de la protection de l'enfance et les partenaires connexes.
- Clarifier les notions de maltraitance, de danger et risque de danger.
- Développer ses connaissances sur les besoins de l'enfant.
- Analyser les réformes ou les impacts sur sa structure, ses missions, ses pratiques.

CONTENUS

- » Le découplage Prévention / Protection.
- » La diversification des réponses apportées et des modalités d'accueil (AED, AEMO renforcé, placement à domicile, microstructures).
- » Les nouveaux droits des enfants et des jeunes majeurs issus de la loi Taquet, promulguée en février 2022.
- » Les différents acteurs de la prévention, de la PMI à l'Aide Sociale à l'Enfance et le rôle de la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes).
- » Le circuit de saisine administratif et judiciaire (information préoccupante, signalement).
- » Les besoins fondamentaux, besoins spécifiques et besoins particuliers de l'enfant. L'obligation d'évaluation au préalable et tout au long des mesures en cours.
- » Le cadre national de référence de la HAS (Haute Autorité de Santé) sur l'évaluation globale de la situation de danger ou de risque de danger. L'évaluation de la situation de l'enfant.
- » Les réponses et articulations possibles dans une logique de parcours en protection de l'enfance mais aussi dans les liens avec le secteur médico-social.
- » Les articulations des mesures judiciaires et administratives avec le secteur médico-social.
- » Les enjeux du partage d'informations à caractère secret.
- » Le travail avec les parents.

2
JOURS

L'ÉVALUATION ET LA DÉMARCHE QUALITÉ AU REGARD DU RÉFÉRENTIEL DE LA HAS : ENJEUX ET IMPACTS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Direction, cadres, référents et professionnels du secteur social et médico-social.

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La loi du 24 juillet 2019, relative à l'organisation et la transformation du système de santé, a confié à l'HAS l'évaluation de la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux. Le référentiel de l'HAS publié le 10 mars 2022 précise les nouveaux enjeux du cadre évaluatif : permettre à la personne d'être actrice de son parcours, renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services et promouvoir une démarche porteuse de sens pour les équipes. Le référentiel comprend de nouvelles méthodes d'évaluation permettant d'établir une vision du niveau de qualité de l'accompagnement selon un nouveau cadre de référence. Cette formation permet de s'approprier le référentiel de la HAS et de cerner les enjeux et ses impacts sur les pratiques afin de concevoir et mettre en oeuvre un management de la qualité et des actions permettant d'intégrer la démarche évaluative dans les situations quotidiennes de travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les fondements et les objectifs de l'évaluation de la qualité dans ses nouveaux paradigmes et les cadres de référence de la HAS, relatifs à l'évaluation et à la démarche qualité.
- Identifier les évolutions en cours dans le secteur et leurs impacts sur le processus d'évaluation et le pilotage de la qualité au sein des ESSMS.
- S'approprier les évolutions du processus d'évaluation et leurs impacts sur le pilotage de la qualité au sein des ESSMS.
- Préparer les établissements et les équipes aux changements induits par la nouvelle dynamique évaluative.
- Positionner la démarche d'évaluation et d'amélioration continue comme un outil de management et de pilotage.
- Identifier des cadres de formalisation du plan d'action.

CONTENUS

» Le nouveau référentiel d'évaluation de la HAS

Le cadre législatif et réglementaire, les enjeux, les objectifs et les finalités de l'évaluation de la qualité, selon le référentiel de la HAS.

Les enjeux et évolutions de la société et leurs impacts sur le secteur social et médico-social (droits des usagers, logique de parcours, accompagnement inclusif, autodétermination, logique de coordination, gestion des risques).

Les cadres méthodologiques de l'évaluation, et les différentes méthodes proposées (usager, traceur, audit système).

Les étapes du processus d'évaluation et l'élaboration du rapport d'évaluation.

» L'évaluation, l'auto évaluation et la définition d'une stratégie d'amélioration continue de la qualité

» La mise en oeuvre du plan d'action et le management qualité

Stratégie opérationnelle et modalités d'organisation des moyens et des ressources. Le pilotage et le suivi du plan d'action : méthodes et outils.

Le management de la qualité et l'accompagnement aux évolutions attendues.

L'évaluation du plan d'action et la valorisation de ses résultats.

La communication interne et externe autour de la démarche qualité.

2
JOURS

LES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DANS LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE : LES MESURES AEMO ET AEMO-IH

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Direction, cadres, référents et professionnels du secteur social et médico-social.

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le cadre juridique de la protection de l'enfance est en constante évolution et les départements et services de l'aide sociale à l'enfance développent de **nouvelles orientations en matière d'accompagnement en milieu ouvert**. Les services PEAD voient notamment leur activité impactée par la décision de la Cour de cassation qui rend caduque les mesures de placement à domicile pour laisser place à des **mesures AEMO et AEMO IH**. Cette formation a pour objectif de proposer aux professionnels concernés une **compréhension du cadre juridique** afférant à ces évolutions notamment autour des mesures AEMO et AEMO IH afin de mieux **appréhender les logiques d'acteur, les impacts** sur les questions de responsabilité des professionnels qui gravitent autour de l'enfant.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le cadre juridique des mesures d'assistance judiciaire éducative.
- Connaître l'organisation institutionnelle des mesures éducatives judiciaires en milieu ouvert et les rôles de chaque acteur.
- Identifier les attentes du système judiciaire en lien avec l'AEMO / AEMO IH (rapports, évaluations, gestion des crises et incidents, audiences).
- Maîtriser le contenu et les modalités de l'AEMO et de l'AEMO IH et les critères du passage de l'une à l'autre.
- Intégrer les implications de l'autorité parentale et de la responsabilité parentale dans les mesures AEMO.

CONTENUS

- » **Introduction:**
Évolutions générales de la protection de l'Enfance (not. lois du 14 mars 2016 et du 7 février 2022)
Contexte et motifs de la réforme (arrêts de la Cour de cassation du 2 octobre 2024 et du 12 juin 2025)
- » **Cadre juridique de l'assistance éducative judiciaire:**
Dispositions du Code civil, du CASF et du Code de justice des mineurs
Dispositions particulières (notes du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, etc.)
Objectifs, principes et phases des mesures judiciaires en milieu ouvert
- » **Organisation institutionnelle de l'assistance éducative judiciaire en milieu ouvert:**
Juridictions compétentes pour les mineurs (Juge des enfants / Juge d'instruction / Tribunal pour enfants / Cour d'assises des mineurs)
Compétences et relations entre JE / JAF / Secteur associatif habilité / ASE / Conseil départemental / Préfet
Prérogatives du juge des enfants et procédure suivie
Prérogatives du juge aux affaires familiales et procédure suivie
- » **Nouveau dispositif AEMO - AEMO-IH**
Distinctions : AED / PEAD / AEMO / AEMO-R / AEMO IH
Critères du prononcé de l'AEMO et AEMO-IH et des passages de l'une à l'autre
Écrits : attendus, principe du contradictoire, évaluations initiales et au cours de la mesure
Audiences devant le juge des enfants
Cadre de l'intervention à domicile
Approche juridique de la parentalité : autorité parentale ; responsabilité parentale, tiers digne de confiance et parents ; élaboration du projet éducatif
Actions individuelles et collectives
Gestion des incidents, informations préoccupantes
Fin de la mesure